

« Situation et statut des sapeurs-pompiers : Une motion sénatoriale adressée à Jean-Claude Junker réunit plus de 250 signatures ! »

26/09/2018

Alors que se tient actuellement le Congrès national des sapeurs-pompiers de France, à Bourg-en-Bresse, **Olivier CIGOLOTTI, Sénateur du groupe Union Centriste** a interpellé **Gérard COLLOMB**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, sur la gravité de leur situation afin de connaître les mesures rapides et initiatives concrètes que le Gouvernement entendait prendre pour préserver notre modèle de sécurité civile, le volontariat et la protection de nos sapeurs-pompiers et de nos concitoyens.

Depuis le début de l'année 2018, ce sont plus de **300 agressions simples** ou avec armes qui ont été constatées.

« *La menace qui pèse sur nos sapeurs-pompiers ne se limite pas à l'atteinte de leur intégrité physique. Leur statut pourrait également être remis en cause* » a déclaré le Sénateur de la Haute-Loire lors des Questions d'actualité au Gouvernement.

En effet, les sapeurs-pompiers volontaires sont visés par une **directive européenne portant sur le temps de travail, dont la transposition en droit français remettrait en cause le volontariat comme engagement altruiste et généreux.**

De plus, une assimilation des sapeurs-pompiers volontaires à un statut de salarié ne tarderait pas à s'étendre aux réservistes opérationnels de la police et de la gendarmerie.

Une initiative forte auprès des instances de l'Union européenne est urgente et indispensable pour exempter le volontariat de nos sapeurs-pompiers de cette directive, ou éventuellement obtenir des dérogations adaptées.

C'est pourquoi, Catherine TROENDLE, Sénatrice du Haut-Rhin et Olivier CIGOLOTTI ont adressé à Jean-Claude JUNKER, Président de la Commission européenne, **une motion du Sénat français** visant à demander la mise en chantier rapide d'une directive spécifique aux forces de sécurité et d'urgence, afin de préserver notre modèle français de sécurité civile.

Les deux parlementaires, forts du soutien de plus de 250 co-signatures, ne manqueront pas de rester vigilants quant aux suites qui seront données à leur intervention : « **la survie de notre modèle de secours en dépendra !** » ont-ils précisé.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)